



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-13

L'an deux mille dix-sept, à 10h

Le 1^{er} juillet, à Boulzicourt (08)

Date de convocation	6 juin 2017
Nombre de délégués :	
● Titulaires	38 Titulaires
● Suppléants	38 Suppléants
● Présents	20 Présents
● Votes par procuration	2 Votes par procuration

Étaient présents :

Mme Morgane PITEL

M. Jack COLLINET

Mme. Danielle COMBE

M. Daniel COURTAUX

Mme Maryse DESPAS

M. Patrick FOSTIER

Mme Mireille GAZIN

M. Pascal GILLAUX (Pv de Bernard Dekens)

Mme Pascale GAILLOT

Mme Dominique HUMBERT (Pv de M Raoul)

M. Robert PASCOLO

M. Bernard PIERQUIN

M. Jean-Pierre RENVOY

Mme Noëlle DEVIE

M. Eric GILLARDIN

M. Guy JOSEPH

M. Pascal MAUROY

Mme Christine NOIRET-RICHET

M. Michel NORMAND

M. Edouard JACQUE

Objet de la délibération :

**Extension de la Communauté de communes Ouest Vosgien - Adhésion
Commune d'AROFFE**

Résultat du vote
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°17-13

Objet de la délibération :

Extension de la Communauté de communes Ouest Vosgien - Adhésion de la Commune d'AROFFE

Par courrier de Monsieur le Préfet des Vosges, l'EPAMA-EPTB Meuse a été informé de la création de la Communauté de communes de l'Ouest Vosgien, issue de la fusion des Communautés de communes du Pays de Châtenois et du Bassin de Neufchâteau, avec extension à la commune d'Aroffe.

La nouvelle Communauté de communes de l'Ouest Vosgien se substitue de plein droit aux deux anciennes Communautés de communes au sein de notre établissement, mais sans le territoire de la commune d'Aroffe.

La Communauté de communes de l'Ouest Vosgien, par délibération du 31 janvier 2017, demande donc l'ajout de la commune d'Aroffe dans le périmètre de l'EPAMA-EPTB Meuse.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le comité syndical :

- accepte l'ajout de la commune d'Aroffe, en tant que membre de la Communauté de communes de l'Ouest Vosgien, dans le périmètre d'intervention et d'adhésion de l'EPAMA-EPTB Meuse,
- autorise la Présidente à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 24/07/2017 à 12:16:59
Référence : 9ab25c7e6e795ed10448c8ea02a62938796b1bd7